



## **COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012**

### **ANNEXE**

## SOMMAIRE

*(Chiffres exprimés en millions d'euros,  
sauf mention contraire)*

### NOTES

1. **Faits significatifs du semestre**
2. **Principes et méthodes comptables du Groupe**
3. **Actif non courant**
4. **Actif courant**
5. **Information sur les capitaux propres consolidés**
6. **Provisions non courantes et courantes**
7. **Dettes financières non courantes et courantes**
8. **Principaux éléments de variation de l'endettement net**
9. **Analyse du chiffre d'affaires et autres produits de l'activité**
10. **Charge d'impôt**
11. **Information sectorielle**
12. **Informations sur les parties liées**
13. **Principaux taux de conversion**

Déclaration de conformité :

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés de Bouygues et de ses filiales (le « Groupe ») au 30 juin 2012 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), complétées des interprétations formulées par l'ancien International Financial Committee (« IFRIC »), à présent appelé IFRS Interpretations Committee ou émises par l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretation Committee (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 30 juin 2012, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne à l'exception de l'amendement IAS 1 sur la présentation de l'état des charges et produits comptabilisés, entré en vigueur au sein de l'Union européenne le 6 juin 2012.

Les comptes présentent en millions d'euros (sauf mention contraire) :

- ✓ le bilan,
- ✓ le compte de résultat et l'état des charges et produits comptabilisés,
- ✓ le tableau de variation des capitaux propres,
- ✓ le tableau des flux de trésorerie,
- ✓ l'annexe.

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011.

### 1.1. PÉRIMÈTRE AU 30 JUIN 2012

Au 30 juin 2012, le périmètre comprend 1 111 entités contre 1 132 à fin 2011. La réduction nette de (21) entités concerne principalement Bouygues Immobilier (déconsolidations en fin de programme de SCI / SNC, etc.) et Colas (consolidation de sociétés du groupe Servant, fusion, etc.).

	JUIN 2012	DÉCEMBRE 2011
<b>Intégrations globales</b>	<b>851</b>	<b>865</b>
<b>Intégrations proportionnelles</b>	<b>198</b>	<b>206</b>
<b>Mises en équivalence</b>	<b>62</b>	<b>61</b>
	<b>1 111</b>	<b>1 132</b>

### 1.2. FAITS SIGNIFICATIFS DU PREMIER SEMESTRE 2012

#### 1.2.1. Faits significatifs du premier semestre 2012

Les principales acquisitions et opérations de l'exercice 2012 sont présentées ci-après :

- Le 17 janvier 2012, Bouygues Telecom est devenue titulaire pour un montant de 683 millions d'euros d'une autorisation d'utilisation de lots de fréquences de 10 MHz dans la bande 800 MHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique mobile ouvert au public, avec engagement d'accueillir des MVNO. Cette autorisation, dont la mise en service sera effective ultérieurement, est consentie pour une durée de 20 ans.
- Le 27 janvier 2012 Bouygues a levé 800 millions d'euros grâce à une émission obligataire à 10 ans et portant un coupon de 4,5 %, en prévision de remboursement d'échéances à venir. Le paiement est intervenu le 9 février 2012.

### 1.3. CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU PREMIER SEMESTRE 2012 :

Il s'élève à 15 505 millions d'euros, en hausse de 1,9 % par rapport à l'activité au premier semestre 2011 à 15 214 millions d'euros.

### 1.4. FAITS SIGNIFICATIFS ET VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2012

En juillet 2012, un projet de plan de départs volontaires a été annoncé par Bouygues Telecom et concerne 556 postes. Ce projet est en cours d'étude par les instances représentatives du personnel, aucune provision n'a été constituée au 30 juin 2012.

## 2.1. LES ACTIVITÉS DU GROUPE

Le groupe Bouygues est un groupe industriel diversifié, implanté dans plus de 80 pays.

Les métiers s'organisent autour des pôles d'activités ci-après :

a) Construction :

- Bouygues Construction (BTP, énergie et services),
- Bouygues Immobilier,
- Colas (Routes).

b) Télécoms - Médias :

- TF1 (télévision),
- Bouygues Telecom (téléphonie mobile / fixe / télévision et internet).

c) Le groupe Bouygues détient également, une participation de 30,71 % dans le groupe Alstom (Alstom Thermal Power, Alstom Renewable Power, Alstom Transport, Alstom Grid).

## 2.2. PRINCIPES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses filiales, ainsi que les participations dans les entités associées et les coentreprises. Ils sont présentés en millions d'euros, devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe et intègrent les recommandations de présentation du CNC (devenu l'ANC) n° 2009-R-03 du 2 juillet 2009, en matière d'états financiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 28 août 2012.

Les états financiers consolidés condensés au 30 juin 2012 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs / passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les IFRS ; ils sont présentés comparativement avec les états au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011.

Au 30 juin 2012, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les états financiers de l'exercice 2011 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2012. De ce fait, l'ensemble des principes et méthodes comptables du Groupe n'est pas repris de manière détaillée en note 2 de l'annexe au 30 juin 2012. Les états financiers consolidés condensés à cette date doivent être examinés conjointement avec ceux établis au 31 décembre 2011.

- *Principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire ou applicable par anticipation au 1<sup>er</sup> janvier 2012 :*
  - **Amendement IFRS 7** : informations à fournir sur les transferts d'actifs (norme obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2012). Cet amendement ne modifie pas les modalités actuelles de comptabilisation des opérations de titrisation mais précise les informations devant être publiées.
  - **Amendement IAS 1** : présentation des postes des autres éléments du résultat global (OCI). L'amendement IAS 1, bien que non adopté par l'Europe au 31 décembre 2011, avait été appliqué par anticipation au 1<sup>er</sup> janvier 2011 par le Groupe dans la mesure où il n'entraîne pas de contradiction avec des textes déjà adoptés. Il est entré en vigueur au sein de l'Union européenne le 6 juin 2012 et il est d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

- **Amendement IAS 19** : avantages du personnel (norme publiée au Journal officiel de l'Union européenne le 6 juin 2012 et d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2013 avec application anticipée autorisée au 1<sup>er</sup> janvier 2012). Cette norme, dont les effets attendus devraient être peu significatifs sur les capitaux propres du Groupe, n'a pas été anticipée dans les comptes consolidés semestriels clos au 30 juin 2012.
- *Principales autres normes, amendements et interprétations essentielles publiées par l'IASB, non encore approuvés par l'Union européenne.*

L'IASB a publié les principales normes et amendements suivants avant le 30 juin 2012, qui ne sont pas encore entrés en vigueur :

Norme	Date d'application IASB*	Impacts Groupe attendus
<b>Amendement IFRS 1</b> : hyperinflation grave et suppression des dates d'application fixes pour les nouveaux adoptants <b>(1)</b>	1 <sup>er</sup> juillet 2011	Sans incidence sur les comptes
<b>Amendement IAS 12</b> : impôt différés : recouvrement des actifs sous-jacents <b>(1)</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2012	Sans incidence sur les comptes
<b>IAS 28 révisée</b> : participations dans les entreprises associées et coentreprises <b>(1)</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2014	En cours d'évaluation
<b>IAS 27 révisée</b> : états financiers individuels <b>(1)</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Sans incidence sur les comptes
<b>IFRS 10</b> : états financiers consolidés <b>(1)</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2014	En cours d'évaluation
<b>IFRS 11</b> : accords conjoints <b>(1)</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2014	En cours d'évaluation
<b>IFRS 12</b> : informations à fournir sur les participations dans les autres entités <b>(1)</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2014	En cours d'évaluation
<b>IFRS 13</b> : évaluation à la juste valeur <b>(1)</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2013	En cours d'évaluation
<b>IFRS 9</b> : instruments financiers classification et évaluations des actifs financiers	1 <sup>er</sup> janvier 2015	Non estimable à ce jour (projet d'adoption suspendu par l'Union européenne)

\* *sauf précision contraire, applicable aux exercices ouverts à compter de la date indiquée dans cette colonne*

**(1)** Le 1<sup>er</sup> juin 2012, l'Accounting Regulatory Committee a voté en faveur de l'adoption de ces normes par l'Union européenne et propose une application obligatoire des normes sur la consolidation au 1<sup>er</sup> janvier 2014, avec une adoption anticipée au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

- Saisonnalité de l'activité

Le chiffre d'affaires et résultat opérationnel sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à une faible activité du premier semestre, principalement chez Colas. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux principes IFRS, le chiffre d'affaires intermédiaire est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle.

- Choix comptables / estimations dans l'évaluation de certains Actifs / Passifs / Produits et Charges :

Afin de préparer les états financiers consolidés conformément aux normes et interprétations, des estimations et des hypothèses ont parfois été faites ; elles ont pu concerner les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée, ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Celles-ci concernent pour l'essentiel : l'appréciation des tests de dépréciation des goodwill, des paiements en actions (stock-options), des avantages du personnel (indemnités de fin de carrière, etc.), de la juste valeur des instruments financiers non cotés, des impôts différés actifs, et des provisions, etc.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, à un autre événement ou une condition, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes, donnant une image fidèle et comparable d'une période à l'autre afin que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres, prudents, et complets dans tous leurs aspects significatifs. Dès lors, une information circonstanciée figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

### 2.3. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

- Intégration globale

Les sociétés sur lesquelles Bouygues exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale.

Appréciation du contrôle exclusif sur TF1 :

- Au 30 juin 2012, Bouygues détient 43,65 % du capital et des droits de vote de TF1. Le contrôle exclusif exercé sur TF1 est fondé sur les points ci-après :
  - Bouygues détient de façon continue et régulière une forte majorité des droits de vote en assemblée générale des actionnaires de TF1, aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement une fraction de droits de vote supérieure à celle détenue par Bouygues ;
  - la détermination par Bouygues seule des décisions en assemblée générale est manifeste sur une période d'au moins deux exercices successifs.

On peut y ajouter :

- le nombre élevé de postes d'administrateurs alloués à Bouygues au sein du conseil d'administration de TF1,
- le rôle de Bouygues dans la nomination des principaux dirigeants de TF1.

Le contrôle exclusif exercé par Bouygues sur TF1 est ainsi établi.

- Intégration proportionnelle : participations dans les coentreprises

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus, conviennent d'exercer une activité économique, sous contrôle conjoint ; les actifs / passifs, charges et produits de ces sociétés sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle en quote-part du pourcentage de contrôle : c'est le cas notamment pour les sociétés en participation travaux de Bouygues Construction, Colas et les sociétés immobilières de Bouygues Immobilier.

- Participations dans les sociétés associées

Une société associée est une société non contrôlée mais sur laquelle le Groupe exerce une influence notable ; cette dernière est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entité.

Les résultats, les actifs et passifs des sociétés associées sont appréciés selon la méthode de la mise en équivalence.

- Alstom : Bouygues exerce une influence notable sur Alstom compte tenu de sa participation de 30,71 %, et de sa représentation par deux administrateurs au conseil d'administration.

Au 30 juin 2012, la participation dans Alstom est comptabilisée dans la rubrique « Entités associées » selon la méthode de mise en équivalence pour sa valeur nette globale d'acquisition (y compris goodwill) complétée des contributions de la période au résultat net.

Sur la base de la publication par Alstom le 4 mai 2012 de ses résultats de l'exercice 2011/12 et compte tenu du décalage des dates de clôture des exercices annuels d'Alstom (31 mars) et de Bouygues (31

décembre), la contribution d'Alstom au résultat net du second trimestre 2012 de Bouygues est estimé à 57 millions d'euros contre 71 millions d'euros au second trimestre 2011, soit une contribution de 114 millions d'euros pour le premier semestre 2012 (94 millions d'euros pour le premier semestre 2011).

L'amortissement des réestimations pratiquées sur le 1<sup>er</sup> semestre 2012 au titre des actifs identifiables incorporels et autres d'Alstom, au compte de résultat consolidé du Groupe s'élève à (7) millions d'euros, pour la part revenant au groupe Bouygues.

- Contrats de concession et PPP (partenariats public-privé) :

Dans le groupe Bouygues Construction, les contrats de concessions et PPP sont conclus vis-à-vis de collectivités par des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation généralement inférieure à 20 % ; celles-ci ne sont pas consolidées, compte tenu du rôle effectivement limité du Groupe dans ces structures. Quant aux participations dans les sociétés concessionnaires, elles sont pour la plupart consolidées par mise en équivalence ou, à défaut, non consolidées.

- Conformément à IAS 39, les participations non consolidées sont comptabilisées à leur juste valeur et font l'objet de tests d'évaluation de leur valeur.

## 2.4. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées, qui apprécient notamment la notion de « prise de contrôle » dans l'application faite aux opérations d'acquisition ou de cession de titres ; selon le cas, les impacts sont pris en compte de résultat consolidé ou en capitaux propres.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la juste valeur de la contrepartie transférée est affectée aux actifs et passifs identifiables acquis. Ces derniers sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition et présentés au bilan selon la méthode de la réestimation totale, conformément à IFRS 3. Cette méthode consiste à réestimer les actifs et passifs acquis pour leur juste valeur totale (et non à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise).

Lors de chaque regroupement d'entreprises, la norme IFRS 3 révisée offre le choix entre une évaluation des intérêts minoritaires :

- à la juste valeur (c'est-à-dire avec un goodwill alloué à ces derniers, selon la méthode dite du « goodwill complet »),
- à leur quote-part dans la juste valeur des seuls actifs et passifs identifiables de la société acquise (c'est-à-dire sans goodwill affecté aux minoritaires, selon la méthode dite du « goodwill partiel »).

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Dans ce contexte, le goodwill représente l'excédent résiduel du coût du regroupement d'entreprise sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition, les intérêts minoritaires étant, selon le choix retenu, évalués ou non à la juste valeur (comme indiqué ci-avant). Le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissements des acquisitions (métier pour le groupe Bouygues).

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de l'acquise, les intérêts minoritaires, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder 12 mois.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.



Ultérieurement, le goodwill est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au chapitre ci-après intitulé « Suivi de la valeur des actifs immobilisés », conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel.

Conformément à IFRS3 R, à la date de prise de contrôle, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur, en contrepartie du résultat ; en cas de perte de contrôle, en complément du résultat de cession, la quote-part conservée est également réévaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat.

En cas de variation de pourcentage, sans incidence sur le contrôle, l'écart entre le prix payé ou encaissé et la valeur comptable des intérêts minoritaires est constatée directement en capitaux propres part du Groupe. En conséquence, il n'y a pas constatation de goodwill complémentaire. Les coûts directs liés au regroupement sont comptabilisés en résultat.

Les goodwill déterminés antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2004 restent appréciés selon la méthode de la réestimation partielle. Cette méthode consiste à limiter la réestimation des éléments identifiables à la seule quote-part de titres acquis. Les droits des minoritaires sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise. Les normes révisées laissent le choix à l'appréciation d'un goodwill complet ou partiel (acquisitions nouvelles).

## **2.5. MÉTHODE DE CONVERSION DES ÉLÉMENTS EN DEVICES**

### **2.5.1. Transactions en devises**

Les transactions en devises sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non-monétaires libellés dans une devise étrangère, comptabilisés au coût historique, sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

### **2.5.2. États financiers des entités dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro**

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique « Écarts de conversion » des capitaux propres consolidés. Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales et dans les entreprises associées étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

## **2.6. MÉTHODE D'APPRÉCIATION DES IMPOSITIONS**

- Lors des clôtures intermédiaires, l'imposition des sociétés consolidées est déterminée selon les principes définis par la norme IAS 34. La charge d'impôt de chacune est prise en compte au titre de la période sur la base de la meilleure estimation du taux d'imposition annuel moyen attendu pour l'ensemble de l'exercice (sauf sociétés holding appréciées selon une imposition réelle à fin de période).
- Les impositions différées sont constatées pour les différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs. Elles résultent :
  - des différences temporaires apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles sont soit :
    - des sources d'impositions futures (impôts différés passifs) : il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée,
    - des sources de déductions futures (impôts différés actifs) : sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement. Ces actifs sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible et sur lequel les différences temporelles pourront s'imputer ; et sont revus à chaque clôture.

- des reports fiscaux déficitaires (impôts différés actifs) dont il est probable qu'ils seront récupérés sur les exercices futurs.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt nationaux dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes, selon les pays. Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation, ils sont présentés en Actifs ou Passifs non courants.

## 2.7. ACTIF NON COURANT

### 2.7.1. Suivi de la valeur des actifs immobilisés et des entités associées

Des tests de dépréciation de la valeur nette comptable des actifs immobilisés et de la participation dans les entités associées sont réalisés lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Au moins une fois par an (lors de la clôture annuelle), la valeur au bilan des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des goodwill est comparée à leur valeur recouvrable.

#### Méthode de test de dépréciation de TF1, Bouygues Telecom et Colas

Afin de déterminer la valeur recouvrable, les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent, ou dans le groupe d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (métiers pour le groupe Bouygues). La valeur recouvrable de l'UGT est déterminée comme suit :

- Pour TF1, métier coté en Bourse et présentant une bonne liquidité : à partir du cours de Bourse si celui-ci est supérieur à la valeur comptable des actifs après prise en compte d'une prime de contrôle, sinon par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) prenant en compte les spécificités de la participation.
- Pour les autres métiers : par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) prenant en compte les spécificités de la participation.
  - Les flux de trésorerie sont issus du plan d'affaires à 3 ans élaboré par la direction du métier concerné, approuvé par le conseil d'administration de l'entité et de Bouygues SA, le cas échéant.
  - Le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital en fonction du secteur d'activité concerné, en utilisant un panel de sociétés comparables.
  - La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance à l'infini. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère le métier concerné, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie ainsi déterminée est ensuite comparée à leur valeur au bilan consolidé. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur s'avère supérieure à la valeur recouvrable. Elle est imputée en priorité à la dépréciation du goodwill existant, et ne peut pas faire l'objet d'une reprise.

Test de dépréciation de TF1 au 30 juin 2012.

Au 30 juin 2012, suite à la dégradation du contexte économique et de ses conséquences sur le chiffre d'affaires publicitaire, un test de dépréciation de la valeur de TF1 a été effectué.

- Informations sur le test de dépréciation pratiqué pour TF1 :
  - le calcul de la valeur recouvrable de TF1 a été déterminé selon la méthode décrite ci-avant sur la base de projection des flux de trésorerie sur une période de 3 ans, élaborée par la direction du métier.
  - les flux de trésorerie appréciés au-delà de l'horizon de la prévision ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance à l'infini raisonnable et spécifique au secteur d'activité.

- les taux d'actualisation (wacc) et de croissance retenus au 30 juin 2012 sont les suivants :

	TAUX D'ACTUALISATION		TAUX DE CROISSANCE À L'INFINI
	H1(a)	H2(a)	
- TF1	9,20 %	8,20 %	2 %

(a) Selon deux hypothèses de structure d'endettement : H1 = 1/3 dette – 2/3 fonds propres / H2 = 2/3 dette – 1/3 fonds propres.

### Test de dépréciation de la participation dans Alstom au 30 juin 2012

Compte tenu du fait que le goodwill inclus dans la valeur comptable d'une participation « Entreprise associée » n'est pas présenté séparément, il ne fait pas l'objet d'un test individuel de dépréciation en application des dispositions d'IAS 36.

Au 30 juin 2012, compte tenu de la hausse du taux d'actualisation, la valeur comptable totale de la participation dans Alstom a fait l'objet d'un test de dépréciation, en la comparant à la valeur recouvrable déterminée sur la base de prévisions établies par un panel d'analystes financiers.

- Les taux d'actualisation (wacc) et de croissance retenus au 30 juin 2012 pour Alstom sont les suivants :

	TAUX D'ACTUALISATION		TAUX DE CROISSANCE APPLIQUÉ SUR LES FLUX AU-DELÀ DE 5 ANS
	H1(a)	H2(a)	
ALSTOM	9,76 %	8,74 %	2 %

(a) Selon hypothèse de structure d'endettement : H1 = 1/3 dette – 2/3 fonds propres / H2 = 2/3 dette – 1/3 fonds propres.

### Test de sensibilité

Pour TF1, ainsi que la participation dans Alstom, des analyses de sensibilité du calcul aux hypothèses clés (taux d'actualisation, taux de croissance, flux de trésorerie normatif) prises individuellement ou en utilisant des scénarii de variations combinées du taux d'actualisation et des flux de trésorerie normatifs, incluant des changements raisonnablement possibles de ces dernières, ont été réalisées.

Pour TF1, aucun changement raisonnablement possible n'a fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable deviendrait égale à la valeur comptable des actifs testés.

Pour Alstom, la valeur recouvrable serait égale à la valeur comptable des actifs testés dans l'hypothèse d'une hausse du taux d'actualisation de 70 points de base (H1) et 170 points de base (H2).

### Conclusion

L'appréciation de la valeur recouvrable ainsi déterminée, dans les deux hypothèses de structure d'endettement et dans l'ensemble des scénarii, reste supérieure à la valeur comptable des actifs testés.

En note 3.4 de l'annexe figure le tableau présentant le prix de revient consolidé des actions cotées, en regard du cours de clôture de l'action au 29 juin 2012 (TF1 / Alstom / Colas) ; à cette date, aucun événement significatif ne vient remettre en cause les valeurs comptables présentées pour ces sociétés.

## 2.8. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Il est présenté selon IAS 7 et la recommandation CNC 2009-R-03 du 2 juillet 2009 (en méthode indirecte).

Le résultat net des sociétés intégrées est corrigé des effets des transactions sans incidence de trésorerie, et des éléments de produits ou charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

La capacité d'autofinancement se définit comme suit :

Résultat net consolidé des sociétés intégrées avant : dotations nettes aux amortissements et provisions / résultat sur cessions d'actifs / coût de l'endettement financier net (CEFN), et charge d'impôts de l'exercice (le CEFN figure en flux des opérations de financement sur le tableau des flux).

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

## 2.9. AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

### 2.9.1. EBITDA

Il correspond au résultat opérationnel corrigé des dotations nettes aux amortissements / provisions, et dépréciations (après reprises sur provisions / dépréciations utilisées ou non).

### 2.9.2. Cash-flow libre

Il est égal à la capacité d'autofinancement (déterminée après coût de l'endettement financier et charge nette d'impôt de l'exercice, et avant variation du besoin en fonds de roulement) diminuée des investissements nets d'exploitation de l'exercice.

### 2.9.3. Endettement financier net

Il résulte des rubriques ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- soldes créditeurs de banque,
- dettes financières non courantes et courantes,
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

## 2.10. ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS

Le Groupe présente l'état des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ; il fait apparaître un résultat net comparatif incluant les charges et produits concernés.

## 2.11. COMPARABILITÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Les variations de périmètre de l'exercice n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers présentés au 30 juin 2012 et ne font pas obstacle à la comparaison avec les états financiers établis au 30 juin 2011.

Le chiffre d'affaires réalisé au premier semestre 2012 par la société Leadbitter (Bouygues Construction), acquisition de fin mars 2011, s'élève à 236 millions d'euros (121 millions d'euros au premier semestre 2011).

## NOTE 3 ACTIF NON COURANT

### 3.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

6 552

NET	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
<b>30/06/2012</b>	<b>1 383</b>	<b>3 822</b>	<b>886</b>	<b>461</b>	<b>6 552</b>
dont locations financements	12	42	10		64
<b>31/12/2011</b>	<b>1 384</b>	<b>3 791</b>	<b>916</b>	<b>451</b>	<b>6 542</b>
dont locations financements	14	42	4		60

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes par métier sont détaillées en note 11 : "Information sectorielle".

### 3.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1 882

NET	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>30/06/2012</b>	<b>46</b>	<b>714</b>	<b>1 122<sup>(a)</sup></b>	<b>1 882</b>
<b>31/12/2011</b>	<b>48</b>	<b>714</b>	<b>447</b>	<b>1 209</b>

a) Dont Bouygues Telecom : 932 d'autorisation de fréquences en immobilisations en cours [investissement de 704 sur 2012 dont 683 d'investissements et 21 de capitalisation de frais financiers (dont 4 comptabilisé chez Bouygues Telecom)]

### 3.3 GOODWILL

5 628

#### 3.3.1. Evolution de la valeur nette de la rubrique au 30 juin 2012

(hors goodwill sur entités associées → voir note 3.5)

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>31/12/2011</b>	<b>5 645</b>	<b>(65)</b>	<b>5 580</b>
Acquisitions, cessions, réévaluations et divers	39		39
Variations de change	9		9
Dépréciations			
<b>30/06/2012</b>	<b>5 693</b>	<b>(65)</b>	<b>5 628</b>

### 3.3.2. Répartition du goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

Métiers	30/06/2012		31/12/2011	
	Total	% Bouygues	Total	% Bouygues
Bouygues Construction (filiales) <sup>(a)</sup>	414	99,97%	388	99,97%
Colas <sup>(b)</sup>	1 091	96,55%	1 069	96,55%
TF1 <sup>(b)</sup>	1 458	43,65%	1 458	43,59%
Bouygues Telecom <sup>(b)</sup>	2 664	89,55%	2 664	89,55%
Autres	1		1	
<b>Total</b>	<b>5 628</b>		<b>5 580</b>	

(a) Goodwill sur filiales acquises par le métier uniquement

(b) Goodwill sur acquisitions par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau de Bouygues SA sur l'UGT

### 3.4 PRIX DE REVIENT CONSOLIDÉ DES ACTIONS COTÉES (EN EUROS)

	Prix de revient consolidé par action au 30 juin 2012	Cours de clôture de l'action au 29 juin 2012
TF1	13,55	6,29 <sup>(a)</sup>
Colas	90,21	104,00
Alstom <sup>(b)</sup>	51,17	24,93

(a) 7,23 euros après prise en compte d'une prime de contrôle

(b) Voir note 2 / § 2.7

### 3.5 ENTITÉS ASSOCIÉES

5 272

	Valeur nette
<b>31/12/2011</b>	<b>5 085</b>
Ecart de conversion	14
Changement de périmètre	160 <sup>(b)</sup>
Quote-part de résultat de la période	131
Distribution de dividendes	(106)
Autres variations	(12) <sup>(a)</sup>
<b>30/06/2012</b>	<b>5 272</b> <sup>(a)</sup>

(a) Dont Alstom = 4 468 (goodwill : 2 601) et Cofiroute [Colas] = 484

(b) Dont TF1 = 161 / l'option d'achat portant sur la participation de 33.5% de TF1 dans la société Groupe AB détenue par Claude Berda (comptabilisé en « Autres actifs financiers non courants » au 31/12/2011) est arrivé à expiration sans avoir été exercée. La disparition de cette option a rétabli l'influence notable qu'exerçait TF1 dans le Groupe AB, entraînant la consolidation par mise en équivalence pour 161 M€.

## NOTE 4 ACTIF COURANT

### STOCKS

2 977

	30/06/2012			31/12/2011
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Stocks de promotion immobilière	1 364	(115)	1 249	1 176
Stocks de matières premières et produits finis	1 160	(37)	1 123	915
Programmes et droits de diffusion (TF1)	756	(151)	605	636
<b>Total</b>	<b>3 280</b>	<b>(303)</b>	<b>2 977</b>	<b>2 727</b>

## NOTE 5 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

### CAPITAL DE BOUYGUES SA (en euros)

314 869 079 €

Au 30 juin 2012, le capital social de Bouygues SA est constitué de 314 869 079 actions de un euro (pas d'évolution depuis le 31/12/2011).

## NOTE 6 - PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

### 6.1 PROVISIONS NON COURANTES

1 972

	Avantages au personnel long terme (a)	Litiges, contentieux, réclamations travaux (b)	Garanties données (c)	Autres provisions non courantes (d)	TOTAL
<b>31/12/2011</b>	<b>480</b>	<b>360</b>	<b>382</b>	<b>643</b>	<b>1 865</b>
Ecart de conversion	1		2	3	6
Changement de périmètre		(1)	(1)	4	2
Dotations de la période	34	26	32	38	130
Reprises sur provisions (utilisées ou non) (e)	(7)	(40)	(28)	(50)	(125)
Gains et pertes actuariels affectés directement en capitaux propres	69 <sup>(f)</sup>				69
Virements de rubriques et autres		1	(5)	29	25
<b>30/06/2012</b>	<b>577</b>	<b>346</b>	<b>382</b>	<b>667</b>	<b>1 972</b>

(a) Avantages au personnel à long terme	<b>577</b>
• Indemnités de fin de carrière (IFC) et médailles du travail	517
• Autres avantages au personnel long terme (fonds de pension sur filiales anglosaxonnes [filiales Colas] pour l'essentiel)	60
(b) Litiges et contentieux, réclamations travaux	<b>346</b>
• Provisions sur litiges clients	171
• Réclamations sous traitants	29
• Autres litiges personnel et divers	146
(c) Garanties données	<b>382</b>
• Provisions pour garanties données	285
• Provisions pour garanties complémentaires bâtiment/génie civil/travaux publics	97
(d) Autres provisions non courantes	<b>667</b>
• Provisions pour risques liés aux divers contrôles administratifs et sur filiales et participations	239
• Provisions pour frais de remise en état des sites	233
• Autres provisions non courantes	195
(e) Dont reprises de provisions non utilisées : (55)	

(f) Impact lié à la variation du taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière projeté à la date de départ en retraite (IFC et fonds de pension) [essentiellement taux ibox A10 de 4,06% utilisé dans les comptes 30/06/2012 contre 5,46% utilisé dans les comptes 31/12/2011]

## 6.2 PROVISIONS COURANTES

**777**

Provisions liées au cycle d'exploitation

	Garanties données aux clients	Risques chantiers travaux & fin de chantiers	Pertes à terminaison (a)	Autres provisions courantes (b)	TOTAL
<b>31/12/2011</b>	<b>56</b>	<b>289</b>	<b>205</b>	<b>281</b>	<b>831</b>
Ecart de conversion		3	1	1	5
Changement de périmètre	(1)			(1)	(2)
Dotations de la période	9	58	48	50	165
Reprises sur provisions (utilisées ou non) (c)	(12)	(83)	(57)	(76)	(228)
Virements de rubriques et autres	4	(1)	1	2	6
<b>30/06/2012</b>	<b>56</b>	<b>266</b>	<b>198</b>	<b>257</b>	<b>777</b>

(a) Les provisions pour pertes à terminaison concernent l'activité construction : Bouygues Construction, Bouygues Immobilier et Colas (l'indication de provision individualisée par chantier n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci).

(b) Principales natures en autres provisions courantes : charges de réassurances / frais de remise en état des sites (partie courante) / garanties locatives (Bouygues Immobilier) / cofinancement de films (TF1) / litiges clients et garanties de passif (TF1) / provision fidélisation des clients "entreprises" (Bouygues Telecom)

(c) Dont reprises de provisions non utilisées : (73)



## NOTE 7 - DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES

### 7.1 RÉPARTITION DES EMPRUNTS

	Dettes financières courantes		Dettes financières non courantes	
	Total 30/06/12	Total 31/12/11	Total 30/06/12	Total 31/12/11
Emprunts obligataires	909 (a)	121	6 179 (a)	6 094
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	69	58	601	589
Emprunts issus des locations financement	21	20	30	35
Emprunts et dettes financières diverses	16	17	78	89
<b>Total emprunts</b>	<b>1 015</b>	<b>216</b>	<b>6 888</b>	<b>6 807</b>

(a) Bouygues SA = émission d'un emprunt obligataire en février 2012 pour un montant de 800 M€ (échéance février 2022 : dettes financières non courantes) et classement de l'emprunt obligataire d'échéance mai 2013 en dettes financières courantes pour un montant de 709 M€

### 7.2 COVENANTS ET TRIGGER EVENTS

Les emprunts obligataires à échéance 2013, 2015, 2016, 2018, 2019, 2022 et 2026 comportent une clause de « change of control » (clause de changement de contrôle de Bouygues SA).

Les crédits bancaires contractés par Bouygues ne comportent ni covenant financier ni trigger event. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

## NOTE 8 – PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

	31/12/2011	Flux 2012	30/06/2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 415	(1 247)	2 168
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(239)	(225)	(464)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>3 176</b>	<b>(1 472)<sup>(a)</sup></b>	<b>1 704</b>
Dettes financières long terme	(6 807)	(81)	(6 888)
Dettes financières courantes	(216)	(799)	(1 015)
Instruments financiers net	(15)	(1)	(16)
<b>Endettement brut</b>	<b>(7 038)</b>	<b>(881)</b>	<b>(7 919)</b>
<b>Endettement net (passif)</b>	<b>(3 862)</b>	<b>(2 353)</b>	<b>(6 215)</b>

(a) Flux nets de trésorerie analysés au tableau des flux de trésorerie du 1<sup>er</sup> semestre 2012

## NOTE 9 - ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

### 9.1 ANALYSE GLOBALE PAR NATURE

ACTIVITE	1er semestre	
	2012	2011
Ventes	1 573	1 392
Prestations de service	5 847	5 966
Contrats de construction	8 085	7 856
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>15 505</b>	<b>15 214</b>
Autres produits de l'activité	50	58
<b>Total</b>	<b>15 555</b>	<b>15 272</b>

### 9.2 CONTRIBUTION DES MÉTIERS AU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

ACTIVITE	1er semestre 2012				1er semestre 2011			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
BTP	2 637	2 293	4 930	32%	2 600	2 040	4 640	31%
Immobilier	1 022	44	1 066	7%	1 048	50	1 098	7%
Routes	3 328	2 226	5 554	36%	3 401	1 943	5 344	35%
Médias	1 072	209	1 281	8%	1 088	180	1 268	8%
Télécoms	2 668		2 668	17%	2 859		2 859	19%
Bouygues SA et Autres	3	3	6	0%	3	2	5	0%
<b>CA consolidé</b>	<b>10 730</b>	<b>4 775</b>	<b>15 505</b>	<b>100%</b>	<b>10 999</b>	<b>4 215</b>	<b>15 214</b>	<b>100%</b>

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	TOTAL S1 2012	TOTAL S1 2011
Chiffre d'affaires total	5 028	1 066	5 594	1 301	2 676	68	15 733	15 411
Chiffre d'affaires inter-activité	(98)		(40)	(20)	(8)	(62)	(228)	(197)
<b>Chiffre d'affaires nets avec clients externes</b>	<b>4 930</b>	<b>1 066</b>	<b>5 554</b>	<b>1 281</b>	<b>2 668</b>	<b>6</b>	<b>15 505</b>	<b>15 214</b>

## NOTE 10 - CHARGE D'IMPÔT

	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Impositions exigibles par les administrations fiscales	(92)	(178)
Impositions différées nettes	(38)	(45)
<b>Charge d'impôt</b>	<b>(130)</b>	<b>(223)</b>

## NOTE 11 - INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle ci-après présente sous la forme d'une analyse de contribution par activité les éléments ci-dessous :

### ANALYSE SECTORIELLE PAR ACTIVITÉ AU 30 JUIN

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	TOTAL	TOTAL
							1er semestre 2012	1er semestre 2011
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>								
Résultat opérationnel	163	83	(34)	134	148	(18)	476	752
Résultat net part du Groupe	107	51	(18)	41	83	14 <sup>(a)</sup>	278	391
(a) dont résultat Alstom : 114 ; voir note 2.3								
<b>BILAN</b>							30/06/12	31/12/11
Immobilisations incorporelles et corporelles	718	25	2 591	352	4 583	165	8 434	7 751
Endettement net	2 531	305	(1 074)	(91)	(1 462)	(6 424)	(6 215)	(3 862)
							1er semestre 2012	1er semestre 2011
<b>AUTRES INDICATEURS FINANCIERS</b>								
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	80	6	125	13	1 053	19	1 296	651
Ebitda	268	69	131	174	559	(21)	1 180	1 408
Capacité d'autofinancement	266	81	189	164	507	67	1 274	1 502
Cash Flow Libre	123	48	53	107	(597)	(28)	(294)	494

## NOTE 12 – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Transactions	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	1er semestre	1er semestre	1er semestre	1er semestre	30/06/12	31/12/11	30/06/12	31/12/11
	2012	2011	2012	2011				
Parties liées en amont	2	3		1			1	
Coentreprises	21	14	92	66	301	283	77	90
Entités associées	10	4	68	64	142 <sup>(a)</sup>	67	21	21
Autres parties liées	10	4	121	22	102	89	79	62
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>25</b>	<b>281</b>	<b>153</b>	<b>545</b>	<b>439</b>	<b>178</b>	<b>173</b>
. Échéances								
moins d'un an					445	350	178	136
de 1 à 5 ans					11	19		37
plus de 5 ans					89	70		
. Dont dépréciations pour créances douteuses (sociétés non consolidées pour l'essentiel)					87	84		

(a) dont 72 M€ de dividende à recevoir d'Alstom au 30/06/2012

Identité des parties liées :

- Parties liées en amont : SCDM (société contrôlée par Martin et Olivier Bouygues) ;
- Coentreprises : principalement sociétés de carrières / SEP de travaux / sociétés de promotion immobilière ;
- Entités associées : notamment transactions avec les sociétés concessionnaires ;
- Autres parties liées : essentiellement transactions avec des sociétés non consolidées détenues par le groupe.

## NOTE 13 - PRINCIPAUX TAUX DE CONVERSION

Convention : 1 unité monétaire locale = X euros

Pays	Unité monétaire	Cours de clôture en Euro (a)		Cours moyen de la période (b)	
		30/06/2012	31/12/2011	1er semestre 2012	Exercice 2011
<b>EUROPE</b>					
Danemark	Couronne danoise	0,134535	0,134513	0,134488	0,134235
Grande Bretagne	Livre sterling	1,239234	1,197175	1,216372	1,147776
Hongrie	Forint hongrois	0,003499	0,003179	0,003425	0,003563
Pologne	Zloty polonais	0,235089	0,224316	0,237025	0,241664
République Tchèque	Couronne tchèque	0,038936	0,038779	0,039734	0,040651
Roumanie	Nouveau leu roumain	0,223914	0,231305	0,227094	0,235852
Suisse	Franc suisse	0,832639	0,822639	0,831232	0,811804
<b>AMERIQUE DU NORD</b>					
Etats-Unis	Dollar US	0,789266	0,772857	0,766656	0,714277
Canada	Dollar canadien	0,774773	0,756716	0,765501	0,724366
<b>AUTRES</b>					
Maroc	Dirham marocain	0,090366	0,090013	0,089954	0,088806
Thaïlande	Baht thaïlandais	0,024890	0,024396	0,024701	0,023380
Hong Kong	Dollar hong kong	0,101716	0,099493	0,098798	0,091777
Communauté financière africaine	Franc CFA	0,001524	0,001524	0,001524	0,001524
Afrique du Sud	Rand sud africain	0,095860	0,095393	0,097200	0,098585

(a) Conversion du bilan

(b) Conversion du compte de résultat